



HR Sprint

Plan de paie du

17 mai 2021

BU HCM – Cegid HR Sprint

Version : Décembre 2020

Niveau : Document Public

Mise à jour : 17 mai 2021

Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les apports et corrections du plan de paie du 17 mai 2021.

Niveau de confidentialité	Document Public
Dernière mise à jour	17 mai 2021
Destinataires	Réservé à un usage strictement interne

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

1. Préambule.....	4
1.1. Plan de paie	4
1.2. Informations.....	4
1.3. Préconisations	4
2. Points d’attention utilisateur.....	6
3. Valeurs 2021	7
3.1. RSA	7
4. DSN.....	8
4.1. Organisme.....	8
4.2. Fonctionnaire détaché	8
5. Activité partielle	9
5.1. Report de la baisse du taux de l’indemnité légale du salarié au 1 ^{er} juin 2021	9
5.2. Plafond en cas de réduction de temps de travail	12
5.1. Ecrêtement CSG-CRDS et heures supplémentaires	20
6. Plafond de cotisation et avantage en nature	22
7. Versement mobilité	27
8. KBs des plans de paie précédents	29

1. PREAMBULE

1.1. Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **17052021,0001**.

1.2. Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de Cegid HR Sprint ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour depuis le plan de paie d'octobre 2018.

1.3. Préconisations

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la [KB0014362](#) - La gestion des niveaux préconisés - dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les paramètres Sociétés / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

Paramètres Société

Paie Paramètres Salarié Caractéristiques Génération comptable N4DS **Préférences** Formation Interface Compléments

Paie

- Paramètres
- Salarié
- Caractéristique
- Génération con
- N4DS
- Préférences**
- Formation
- Interface
- Compléments
- Autres
- DUE dématériel
- IJSS & maintien
- eRH
- DSN

Modèle d'édition du bulletin
Par défaut CEGID Bulletin de Paie

Cumul édité en bas de bulletin
Cumul 1
Cumul 2
Cumul 3
Cumul 4
Cumul 5
Cumul 6

Absence éditée en bas de bulletin

Absence 1
Acquis
Pris

Absence 2
Acquis
Pris

Absence 3
Acquis
Pris

Absence 4
Acquis
Pris

Cumul mensuel édité en bas de bulletin
Champ 1
Libellé
Champ 2
Libellé
Champ 3
Libellé

Etat justificatif
Heure 20 Heures travaillées
Rémunération 01 Brut avant abattement
Repas pris Montant rémunération 0500
Heures exo. 44 Heures complémentaires exonérées

Calendrier
Edité en Gestion en heures

Visite médicale
Périodicité Tous les 2 ans
Nb de zones libres combo
Nb de zones libres montant

DUCS
 Factorisation

Gestion des Accidents du travail
 Activer la gestion des accidents du travail
 Activer la gestion automatique des MAJs

Éléments du bulletin
 Gestion des niveaux et des éléments dossier
 Gestion édition Original/Duplicata/Spécimen

Alertes
 Gestion des alertes de paie

Application de paie

Libellé des rubriques
Mode d'impression rubriques
Mode de saisie des rubriques

2. POINTS D'ATTENTION UTILISATEUR

Vous trouverez ci-dessous les points apportés qui peuvent nécessiter une attention de l'utilisateur.

Titre	Pages
Valeurs 2021	P7
DSN	P8
Activité partielle	P9
Plafond de cotisation et avantage en nature	P22
Versement mobilité	P27

3. VALEURS 2021

3.1. RSA

Mise à jour de la valeur du Revenu de Solidarité Active applicable au 01/04/2021 (**élément national 0014**)

Éléments nationaux : RSA

Caractéristiques
Commentaire

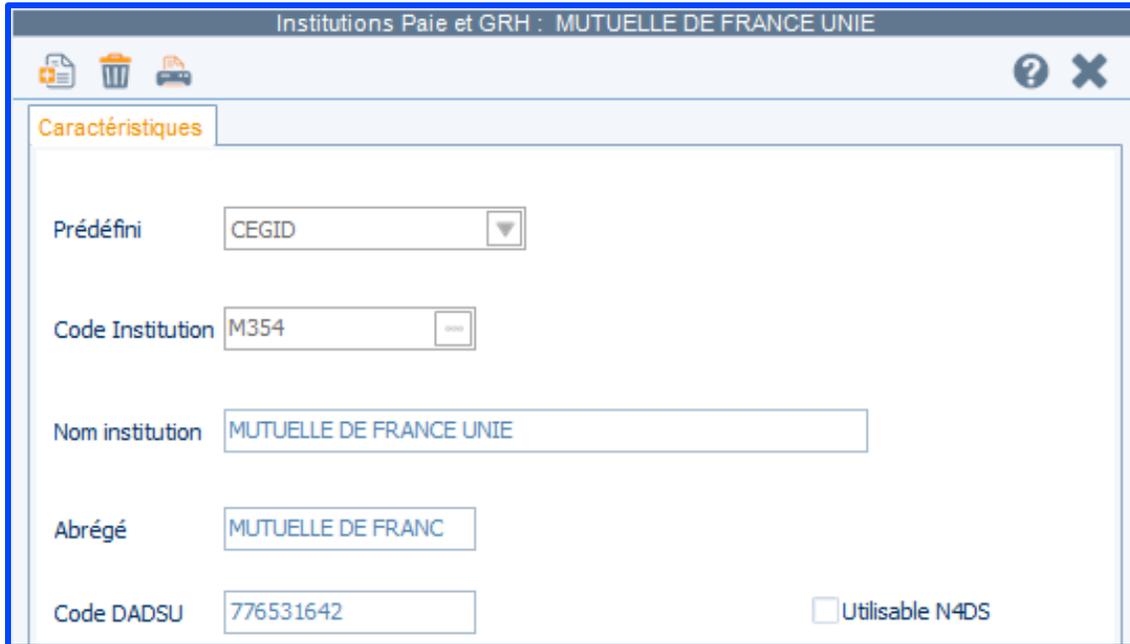
Prédéfini	CEGID
Code	0014
Libellé	RSA
Date de validité	01 avr. 2021
Libellé abrégé	RSA
Valeur	565,3400
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input checked="" type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Décret 2021-530 du 29 avril 2021, JO du 30

4. DSN

4.1. Organisme

Mise à jour de l'organisme M354 qui devient **MUTUELLE DE FRANCE UNIE**



The screenshot shows a software window titled "Institutions Paie et GRH : MUTUELLE DE FRANCE UNIE". The window has a standard Windows-style title bar with a question mark and a close button. Below the title bar is a tab labeled "Caractéristiques". The main content area contains several form fields:

- Prédéfini:** A dropdown menu with "CEGID" selected.
- Code Institution:** A text input field containing "M354" and a small "vider" button to its right.
- Nom institution:** A text input field containing "MUTUELLE DE FRANCE UNIE".
- Abrégé:** A text input field containing "MUTUELLE DE FRANC".
- Code DADSU:** A text input field containing "776531642".

At the bottom right of the form area, there is a checkbox labeled "Utilisable N4DS" which is currently unchecked.

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p21v01/>

4.2. Fonctionnaire détaché

Ce plan de paie vient en complément de la version pour vous permettre de déclarer en DSN les fonctionnaires détachés.

5. ACTIVITE PARTIELLE

5.1. Report de la baisse du taux de l'indemnité légale du salarié au 1^{er} juin 2021

Mise à jour de la table dynamique **842 Activité partielle Taux indemnité salarié** applicable au 01/05/2021

Table dynamique : 842 Activité partielle Taux indemnité salarié

Caractéristiques

Prédéfini : CEGID

Code de la table : 842

Libellé : Activité partielle Taux indemnité salarié

Niveau de saisie : Général

Type du résultat : Valeur

Date de validité : 01/05/2021

Critère d'entrée 1 : Nature du critère : Eléments nationaux 029 Activité partielle Ta... Sens =

Critère d'entrée 2 : Nature du critère : <<Aucun>>

Données de la table :

Activité partielle Taux indemnité s	Libellé	Résultat
1	Cas général	0,7
2	Secteurs protégés (baisse de CA<80%)	0,7
3	Entreprises fermées et restriction sanitaires t	0,7
4	Zone de chalandise d'une station de ski	0,7
5	Garde d'enfant et personnes vulnérables	0,7
6	Secteurs protégés (baisse de CA de 80% mir	0,7

Au 01/06/2021

Table dynamique : 842 Activité partielle Taux indemnité salarié

Caractéristiques

Prédéfini : CEGID

Code de la table : 842

Libellé : Activité partielle Taux indemnité salarié

Niveau de saisie : Général

Type du résultat : Valeur Date de validité : 01/06/2021

Critère d'entrée 1
 Nature du critère : Eléments nationaux 029 Activité partielle Ta... Sens =

Critère d'entrée 2
 Nature du critère : <<Aucun>>

Données de la table :

	Activité partielle Taux indemnité s	Libellé	Résultat
1		Cas général	0,6
2		Secteurs protégés (baisse de CA<80%)	0,7
3		Entreprises fermées et restriction sanitaires t	0,7
4		Zone de chalandise d'une station de ski	0,7
5		Garde d'enfant et personnes vulnérables	0,7
6		Secteurs protégés (baisse de CA de 80% mir	0,7

Mise à jour de l'élément national **0619 Activité Partielle % Indemnisation** au 01/05/2021

Eléments nationaux : Activité Partielle % Indemnisation

Caractéristiques Commentaire

Prédéfini	CEGID
Code	0619
Libellé	Activité Partielle % Indemnisation
Date de validité	01 mai 2021
Libellé abrégé	Activité Partiel
Valeur	0,7000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input checked="" type="checkbox"/> Type monétaire	<input checked="" type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Création de l'élément national **0619 Activité Partielle % Indemnisation** au 01/06/2021

The screenshot shows a software window titled "Eléments nationaux : Activité Partielle % Indemnisation". It features a toolbar with icons for file operations and a help/close button. Below the toolbar are two tabs: "Caractéristiques" (selected) and "Commentaire". The "Caractéristiques" tab contains the following fields:

Prédéfini	CEGID
Code	0619
Libellé	Activité Partielle % Indemnisation
Date de validité	01 juin 2021
Libellé abrégé	Activité Partielle
Valeur	0,6000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input checked="" type="checkbox"/> Type monétaire	<input checked="" type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Décret n° 2021- 508 et 2021 - 509 du 28 avril 2021

5.2. Plafond en cas de réduction de temps de travail

Nous mettons à jour notre paramétrage pour tenir compte des précisions du BOSS

Nous créons les éléments ci-dessous.

Elément national **0591 BOSS AP Réduction**

Eléments nationaux : BOSS AP Réduction

Caractéristiques Commentaire

Prédéfini	CEGID
Code	0591
Libellé	BOSS AP Réduction
Date de validité	01 avr. 2021
Libellé abrégé	BOSS AP Réduction
Valeur	1,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Élément national **0589 % réduction Activité Partielle**

Éléments nationaux : % réduction Activité Partielle

Caractéristiques

Prédéfini: CEGID

Code: 0589

Libellé: % réduction Activité Partielle

Date de validité: 01 avr. 2021

Libellé abrégé: % réduction Activ

Valeur: 0,0000

Valeur en Alsace Moselle: 0,0000

Thème: Général

Convention collective: Toutes les conventions

Type monétaire

Prise en compte du décalage de paie

Régime Alsace Moselle

Éléments nationaux : % réduction Activité Partielle

Commentaire

Indiquer le % d'activité

Exemple : si la réduction du temps de travail est de 40%, saisir 60

Personnalisable du niveau DOSSIER au niveau SALARIE

Au 1^{er} accès au bulletin de paie, il vous sera demandé de le renseigner en présence d'une absence activité partielle pour une réduction du temps de travail.

Nous créons la rémunération **87Z0 Nb jours calendaires réduction**

8720 Nb jours calendaires réduction

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 8720 Libellé: Nb jours calendaires réduction

Nom court: Nb jours calendai

Thème: Compléments de salaire

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin
 A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers
 Participe au calcul des IJSS
 A ajouter dans le coût global du salarié

Elle permet de déclencher le calcul du plafond de cotisation en cas d'activité partielle dans le cadre d'une réduction de temps de travail.
Elle alimente le cumul JA6

Montant : nombre de jours calendaires de l'absence activité partielle réduction ou de longue durée

8720 Nb jours calendaires réduction

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: Montant

Base & Taux & Coefficient & Montant

	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	<Aucun>			Variables de paie
Valeur				CFJ0
Montant	Quantité			Jrs calendaires AP ré...
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi

	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

Variable de paie **CFJ0 Jrs calendaires AP réduction**

Variable : CFJ0 Jrs calendaires AP réduction

Prédéfini: CEGID

Code: CFJ0

Libellé: Jrs calendaires AP réduction Nature: Calcul

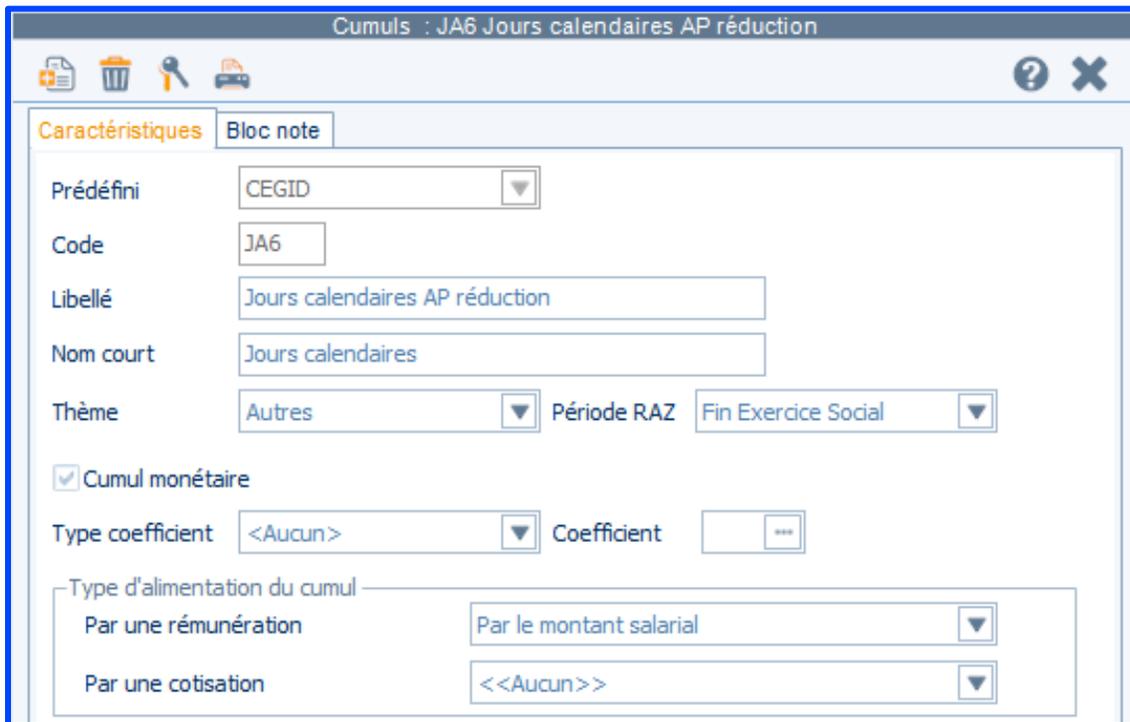
Thème: Calcul de la paie

Type de base	Base	Opérateur
Variables de paie	CFI2 AP réduction (motif XX2)	+ ▾
Variables de paie	CFI4 AP Formation réduction (APG)	+ ▾
Variables de paie	CFI8 APLD (XX8)	FIN ▾

La rémunération 87Z0 est ajoutée aux profils suivants :

Code : 87Z0	Libellé : Nb jours calendaires réduction	Nature : Rémunération	Imprimable : <input type="checkbox"/>	
<u>Liste des profils associés</u>				
Type	Code	Libellé	Thème du Profil	Prédéfini
Absence	AP8	Activité Partielle Longue Durée 20		CEGID
Absence	JP6	Activité Partielle (réduction)		CEGID
Absence	JP8	Activité Partielle Formation (reduc		CEGID
Nombre de profil :	3			

Cumul **JA6 Jours calendaires AP réduction**



The screenshot shows a software window titled "Cumuls : JA6 Jours calendaires AP réduction". It features a toolbar with icons for file operations and a help/close button. Below the toolbar are two tabs: "Caractéristiques" (selected) and "Bloc note".

The "Caractéristiques" tab contains the following fields:

- Prédéfini:** A dropdown menu set to "CEGID".
- Code:** A text input field containing "JA6".
- Libellé:** A text input field containing "Jours calendaires AP réduction".
- Nom court:** A text input field containing "Jours calendaires".
- Thème:** A dropdown menu set to "Autres".
- Période RAZ:** A dropdown menu set to "Fin Exercice Social".
- Cumul monétaire:** A checked checkbox.
- Type coefficient:** A dropdown menu set to "<Aucun>".
- Coefficient:** A text input field containing "...".
- Type d'alimentation du cumul:** A section with two rows:
 - Par une rémunération:** A dropdown menu set to "Par le montant salarial".
 - Par une cotisation:** A dropdown menu set to "<<Aucun>>".

Exemples

Temps plein

Pour un salarié à temps plein dans une entreprise appliquant la durée légale du travail, dont l'activité de l'ensemble des salariés est réduite de 50 %, dans le cadre d'un plan d'activité partielle, entre le 1er mars et le 15 avril 2021, le plafond du mois de mars et celui du mois d'avril doivent être ajustés de la manière suivante :

Pour le mois de mars :

Absence activité partielle avec réduction du temps de travail de 50% du 1^{er} mars au 31 mars 2021 (motif XX2)

Valeur mensuelle du plafond x (75,835/151,67) soit $3428 \times (75,835/151,67) = 1714$

Code	Libellé	Base	Plafond	Tranche 1
0050	Plafond salaire mensuel	1 714,00		
0052	Smic loi Fillon	777,24		
0054	Brut loi Fillon	1 499,90		
1000	Base SS	1 499,90	1 714,00	1 499,90
1020	Base Assurance Chômage	1 499,90	1 714,00	1 499,90
1040	Base retraite non cadre	1 499,90	1 714,00	1 499,90
1042	Base AGFF non cadre			
1050	Base retraite unifiée	1 499,90	1 714,00	1 499,90
1052	Base contribution équi. général	1 499,90	1 714,00	1 499,90
1054	Base contribution équi. technique	1 499,90	1 714,00	1 499,90
1080	Base prévoyance	2 849,99	3 428,00	2 849,99

Rappel : le plafond n'est pas réduit du fait de l'intégration dans l'assiette de prévoyance de l'indemnité d'activité partielle

Pour le mois d'avril :

Absence activité partielle du 1^{er} au 15 avril avec réduction du temps de travail de 50% (motif XX2)

Valeur mensuelle du plafond x (15 jours / 30 jours) x (75,835/151,67) + Valeur mensuelle du plafond x (15 jours / 30 jours) soit $857 + 1714 = 2571$

Code	Libellé	Base	Plafond	Tranche 1
0050	Plafond salaire mensuel	2 571,00		
0052	Smic loi Fillon	1 195,84		
0054	Brut loi Fillon	2 307,71		
1000	Base SS	2 307,71	2 571,00	2 307,71
1020	Base Assurance Chômage	2 307,71	2 571,00	2 307,71
1040	Base retraite non cadre	2 307,71	2 571,00	2 307,71
1042	Base AGFF non cadre			
1050	Base retraite unifiée	2 307,71	2 571,00	2 307,71
1052	Base contribution équi. général	2 307,71	2 571,00	2 307,71
1054	Base contribution équi. technique	2 307,71	2 571,00	2 307,71
1080	Base prévoyance	2 930,77	3 428,00	2 930,77

Temps partiel

Pour un salarié à temps partiel à 80 % dans une entreprise appliquant la durée légale du travail, dont l'établissement où est employé le salarié décide de réduire l'activité de l'ensemble des

salariés de 50 %, dans le cadre d'un plan d'activité partielle, entre le 1er mars et le 15 avril 2021, le plafond du mois de mars et celui du mois d'avril doivent être ajustés de la manière suivante :

Pour le mois de mars :

Absence activité partielle avec réduction du temps de travail de 50% du 1^{er} mars au 31 mars 2021 (motif XX2)

Valeur mensuelle du plafond x (121,33/151,67) x (75,835/151,67) soit 1371,13

Code	Libellé	Base	Plafond	Tranche 1
0052	Smic loi Fillon / Base CICE	621,77		
0054	Brut loi Fillon	749,94		
0110	Plafond temps partiel (heures)	1 371,13		
1000	Base SS	749,94	1 371,13	749,94
1020	Base Assurance Chômage	749,94	1 371,13	749,94
1040	Base retraite non cadre	749,94	1 371,13	749,94
1042	Base AGFF non cadre			
1050	Base retraite unifiée	749,94	1 371,13	749,94
1052	Base contribution équi. général	749,94	1 371,13	749,94
1054	Base contribution équi. technique	749,94	1 371,13	749,94

Pour le mois d'avril :

Absence activité partielle avec réduction du temps de travail de 50% du 1^{er} mars au 31 mars 2021 (motif XX2)

Valeur mensuelle du plafond x (15 jours / 30 jours) x (121,33/151,67) x (75,835/151,67)

+

Valeur mensuelle du plafond x (15 jours / 30 jours) x (121,33/151,67)

Soit 681,57 + 1371,13 = 2056,7

Code	Libellé	Base	Plafond	Tranche 1
0052	Smic loi Fillon / Base CICE	1 089,88		
0054	Brut loi Fillon	1 314,56		
0110	Plafond temps partiel (heures)	2 056,70		
1000	Base SS	1 314,56	2 056,70	1 314,56
1020	Base Assurance Chômage	1 314,56	2 056,70	1 314,56
1040	Base retraite non cadre	1 314,56	2 056,70	1 314,56
1042	Base AGFF non cadre			
1050	Base retraite unifiée	1 314,56	2 056,70	1 314,56
1052	Base contribution équi. général	1 314,56	2 056,70	1 314,56
1054	Base contribution équi. technique	1 314,56	2 056,70	1 314,56
1080	Base prévoyance	1 481,46	2 742,27	1 481,46

5.1. Ecrêtement CSG-CRDS et heures supplémentaires

En raison du positionnement des rubriques de CSG-CRDS et de la réduction salariale sur les heures supplémentaires, nous corrigeons le calcul de l'écèlement.

Pour cela, nous créons les variables de paie suivantes :

CP74 CSG-CRDS HS revenus remplacement

Type de base	Base	Opérateur
Variables de paie	CI72	*
Variables de paie	0721	/
Valeur (coef, taux, quantité)	100	+
Variables de paie	CP8E	FIN

CP88 Réduction salariale HS 2

Si Variables de paie CP8E Réduction salariale HS - Variables de paie CIZ4 Plafonnement réductions
 >= Valeur (coef, taux, quantité) 0 FIN

Alors Valeur (coef, taux, quantité) 1 1 * Variables de paie CP8E Réduction salariale HS
 FIN

Sinon Valeur (coef, taux, quantité) 0 0 + Variables de paie CIZ4 Plafonnement réductions
 FIN

CP86 Réduction salariale HS

Variable : CP86 Réduction salariale HS

Prédéfini: CEGID

Code: CP86

Libellé: Réduction salariale HS Nature: Calcul

Thème: Calcul de la paie

Type de base	Base	Opérateur
Variables de paie	CI74	*
Variables de paie	CIU4	/
Valeur (coef, taux, quantité)	100	FIN

Nous modifions la variable de paie **CNT8 CSG CRDS MSA 2** pour prendre en compte la variable de paie CP74.

Variable : CNT8 CSG-CRDS MSA 2

Prédéfini: CEGID

Code: CNT8

Libellé: CSG-CRDS MSA 2 Nature: Test

Thème: Calcul de la paie

Test

Si: Variables de paie 8222 Activité MSA = Valeur (coef, taux, quar) 1

FIN

Alors Valeur (coef, taux, quar) 1 * Variables de paie CP74 CSG-CRDS HS revenu

+ Variables de paie CNT8 CSG-CRDS MSA FIN

Sinon Valeur (coef, taux, quar) 0 + Variables de paie CP74 CSG-CRDS HS revenu

FIN

6. PLAFOND DE COTISATION ET AVANTAGE EN NATURE

Ce que prévoit le BOSS depuis le 1^{er} avril 2021 : Est assimilée à une absence rémunérée par l'employeur, l'absence avec maintien d'un avantage en nature par l'employeur. Cela implique que le plafond ne peut pas être réduit si un AN est maintenu pendant une période de suspension du contrat sans rémunération.

Nous apportons le paramétrage suivant :

Création de l'élément national **0597 BOSS Avantage en nature**

The screenshot shows a window titled 'Eléments nationaux : BOSS Avantage en nature'. It contains a form with the following fields and values:

Caractéristiques	Commentaire
Prédéfini	CEGID
Code	0597
Libellé	BOSS Avantage en nature
Date de validité	01 avr. 2021
Libellé abrégé	BOSS Avantage en
Valeur	1,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Création du cumul **A39 Avantage en nature maintenu**

Cumuls : A39 Avantage en nature maintenu

Caractéristiques | Bloc note

Prédéfini: CEGID

Code: A39

Libellé: Avantage en nature maintenu

Nom court: Avantage en natur

Thème: Autres | Période RAZ: Fin Exercice Social

Cumul monétaire

Type coefficient: <Aucun> | Coefficient: ...

Type d'alimentation du cumul

Par une rémunération: Par le montant salarial

Par une cotisation: <<Aucun>>

Cumuls : A39 Avantage en nature maintenu

Caractéristiques | Bloc note

A ajouter en gestion associée d'une rémunération de maintien d'un avantage en nature. Ainsi, il n'y aura plus de réduction de plafond dans ce cas (BOSS)

Création de la rémunération **87Z4 Avantage en nature maintenu**

87Z4 Avantage en nature maintenu

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 87Z4 Libellé: Avantage en nature maintenu

Nom court: Avantage en natur

Thème: Avantages en nature bruts

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

Base : élément permanent à saisir dans le cas où un avantage en nature est maintenu en présence d'une absence non rémunérée et que le cumul A39 n'est pas alimenté

Montant : renvoi 1 si les conditions sont remplies

Critère d'application : élément national 0597 avec la valeur 1 (par défaut , valeur au 01/04/2021)

87Z4 Avantage en nature maintenu

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: Montant

Base & Taux & Coefficient & Montant				
	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Eléments permanent			Variables de paie
Valeur				CP70
Montant				AN maintenu O/N
Quantité				
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi		
	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

Variable de paie **CP70 AN maintenu O/N**

Variable : CP70 AN maintenu O/N

Prédéfini: CEGID
 Code: CP70
 Libellé: AN maintenu O/N
 Nature: Test
 Thème: Calcul de la paie

Test | Bloc Note

Si: Variables de paie CP84 AN maintenu (A39) <-> Valeur (coef, taux, quar) 0
 OR: Base rémunération 87Z4 Avantage en nature <-> Valeur (coef, taux, quar) 0
 FIN

Alors: Valeur (coef, taux, quar) 1 1 FIN

Sinon: Valeur (coef, taux, quar) 0 0 FIN

La rémunération 87Z4 est ajoutée aux profils de type périodicité suivant :

Code : 87Z4 Libellé : Avantage en nature maintenu Nature : Rémunération Imprimable :

Liste des profils associés				
Type	Code	Libellé	Thème du Profil	Prédéfini
Périodicité	012	Plafond mensuel		CEGID
Périodicité	013	Plafond temps partiel (heures)		CEGID
Périodicité	015	Plafond Multi employeur		CEGID
Périodicité	226	Plafond cachets		CEGID
Périodicité	414	Plafond cachets cadre (SS/retraite)		CEGID
Nombre de profil :		5		

Modification de la variable de paie reprise en base de la rémunération **87Z8 Abs activité partielle fermeture** qui devient la variable de paie **CP68 Jours calendaires calculées BOSS**

Variable : CP68 Jours calendaires calculées BOSS

Prédéfini: CEGID
Code: CP68
Libellé: Jours calendaires calculées BOSS
Thème: Calcul de la paie
Nature: Test

Test | Bloc Note

Si Montant rémunération ▼ 8724 *** Avantage en nature = ▼ Valeur (coef, taux, quar ▼ 1
FIN ▼

Alors Valeur (coef, taux, quar ▼ 0 0 FIN ▼

Sinon Valeur (coef, taux, quar ▼ 1 1 * ▼ Variables de paie ▼ CF38 *** Nb de jours calendaires
FIN ▼

7. VERSEMENT MOBILITE

Pour éviter de déclencher les cotisations Versement mobilité lorsque le taux de l'établissement est à 0, nous créons la variable de paie **9008 Exonération versement mobilité** :

Cette variable de paie est ajoutée en critère d'application des cotisations suivantes :

Cotisation	Libellé
4922	Versement Mobilité stagiaire 75 %
4926	Versement Mobilité stagiaire 50 %
4928	Versement Mobilité stagiaire 25 %
4930	Versement Mobilité stagiaire 20%
4940	Versement Mobilité
4942	Versement Mobilité Formateurs
4944	Versement Mobilité ZFU
4946	Versement Mobilité exo 75 %

Cotisation	Libellé
4948	Versement Mobilité exo 50 %
4952	Versement Mobilité exo 25 %
4954	Versement Mobilité vendeur domicile
4956	Versement Mobilité stagiaire
49U0	Versement Mobilité MSA
49U6	Versement Mobilité stagiaire MSA
5458	Versement Mobilité CET/PERCO

8. KBS DES PLANS DE PAIE PRECEDENTS

Plan de paie du 16 avril 2021 : [KB0031576](#)

Plan de paie du 15 mars 2021 : [KB0031378](#)

Plan de paie du 15 février 2021 : [KB0031154](#)

Plan de paie du 21 janvier 2021 : [KB0030996](#)

Plan de paie du 15 janvier 2021 : [KB0030933](#)

Plan de paie du 6 janvier 2021 : [KB0030857](#)

Plan de paie du 16 décembre 2020: [KB0030732](#)

Plan de paie du 16 novembre 2020 : [KB0030496](#)

Plan de paie du 16 octobre 2020 : [KB0030321](#)

Plan de paie du 16 septembre 2020 : [KB0030080](#)

Plan de paie du 10 juillet 2020 : [KB0029809](#)

Plan de paie du 16 juin 2020 : [KB0029626](#)

Plan de paie du 15 mai 2020 : [KB0029387](#)

Plan de paie du 10 avril 2020 : [KB0028912](#)